Coupe V&V

Coupe de dressage FB

1. Présentation et but

Le but de la Coupe V&V est de promouvoir la discipline du dressage dans les cantons du Valais et de Vaud, au niveau amateur.

La Coupe se déroule durant la saison, en participant à des concours de dressage officiels de niveau FB, dont les places qualificatives sont définies en début de saison. Chaque participation à l'une des manches qualificatives permet au couple cavalier-cheval d'accumuler des points. Ces points comptent pour le classement de la Coupe V&V, tenu en parallèle au classement officiel du concours.

Les 15 meilleurs couples de la saison participent à la Finale qui se déroule sous forme de Reprise Libre FB en musique.

L'inscription à la Coupe V&V est gratuite.

2. Conditions

Sont autorisés à participer à cette Coupe, les cavaliers :

- domiciliés dans les cantons du Valais ou de Vaud
- membres d'un club affilié à la SCV ou l'AVSH
- en possession d'un brevet de cavalier ou d'une licence de saut niveau R ou N

Sont exclus:

- les cavaliers en possession d'une licence de dressage R ou N
- les couples cavalier-cheval ayant obtenu des classements lors d'épreuves de niveau FB 07/40 ou supérieur avant leur inscription à la Coupe

Seuls les couples cavalier-cheval ayant participé à au moins deux manches qualificatives durant la saison peuvent se présenter à la Finale.

3. Inscription

- Pour que l'inscription à la Coupe soit validée, un formulaire d'inscription par couple cavalier-cheval est requis.
- Un cavalier peut inscrire plusieurs chevaux à la Coupe, mais il ne peut présenter qu'un seul cheval à la Finale.
- L'inscription à la Coupe peut se faire à tout moment durant la saison, sachant que seules les manches se déroulant après la réception de l'inscription sont prises en compte pour le classement.

SHAE Société Hippique d'Aigle & Environs

4. Déroulement

Les places de concours des épreuves qualificatives pour la Coupe sont déterminées en accord avec les organisateurs des concours et sont notifiées sur les propositions officielles de chaque concours sélectionné. Les places se situent en Valais ou Vaud exclusivement.

Les programmes qualificatifs vont du FB 01/40 au FB 06/60.

La liste des places qualificatives de la saison sont affichées sur le site www.shae.ch, au même titre que le lieu et la date de la Finale de la Coupe V&V.

Les participants sont priés de s'inscrire individuellement aux concours souhaités par la voie habituelle (www.fnch.ch).

5. Classement

Chaque concours procède à son propre classement officiel, selon le règlement de la FSSE. Un classement parallèle est tenu par les organisateurs de la Coupe V&V, dont les points sont attribués selon tableau ci-après.

Les points obtenus lors de chaque manche qualificative sont distribués comme suit :

- 1er rang ..... 11 pts
- 2ème rang ..... 9 pts
- 3ème rang ..... 8 pts
- 4ème rang ..... 7 pts
- 5ème rang ..... 6 pts
- 6ème rang ..... 5 pts
- 7ème rang ..... 4 pts
- 8ème rang ..... 3 pts
- 9ème rang ..... 2 pts
- du 10ème au 15ème rang .... 1 pt

SHAE
Société Hippique d'Aigle & Environs

En cas de dédoublement d'une épreuve, chaque série a son classement de Coupe V&V séparé, comme s'il s'agissait de deux épreuves séparées.

En cas d'ex-aequo au classement du concours officiel, les couples cavalier-cheval concernés reçoivent le même nombre de points au classement de la Coupe V&V.

Le classement de la Coupe V&V se fait après addition des points obtenus lors des épreuves qualificatives. A l'issue de la saison, les 15 couples cavalier-cheval de la saison totalisant le plus grand nombre de points au classement de la Coupe V&V sont qualifiés pour la Finale.

6. Finale

La Finale est organisée en fin de saison, les couples qualifiés sont personnellement avertis.

La Finale se déroule en une manche, sur un carré 20x40, Reprise Libre FB en musique selon programme FSSE.

Tous les participants à la Finale reçoivent une plaque et un flot. En plus, des prix en espèce ou en nature aux 15 finalistes sont distribués comme suit :

- 1er rang ..... CHF 300
- 2ème rang ..... CHF 250
- 3ème rang ..... CHF 200
- 4ème rang ..... CHF 150
- 5ème rang ..... CHF 100
- du 6ème au 15ème rang..... CHF 50

Si moins de 5 participants s'inscrivent à la Finale, celle-ci peut être annulée.

7. Pour les organisateurs des concours comptant comme manches qualificatives

Afin d'assurer le bon déroulement de la Coupe, les organisateurs des concours officiels sélectionnés sont priés de :

- Mentionner : « Epreuve comptant pour la Coupe V&V » sur la proposition officielle de votre manifestation pour les épreuves sélectionnées.

- Accorder la priorité de participation aux inscrits à la Coupe V&V, sans tenir compte des restrictions kilométriques. Une liste des inscrits à la Coupe leur sera transmise par email à cet effet au délai d'inscription.

8. Litige

En cas de contestation du présent règlement, la SHAE se réserve tout pouvoir de décision.

9. Entrée en vigueur

Le présent règlement entre en vigueur au 1er janvier 2018.

SHAE Société Hippique d'Aigle & Environs

10. Informations et communication

Le règlement, le formulaire d'inscription et les informations relatives à la Coupe V&V sont disponibles sur le site www.shae.ch.

Les résultats et le classement provisoire de la Coupe sont affichés sur la page Facebook dédiée « Coupe V&V Dressage » tout au long de la saison.

Organisateur :
Société Hippique d'Aigle et Environs (SHAE)
c/o Mme Daniela Perrier, Présidente
Rue de la Tour 73
1867 Ollon

www.shae.ch

Aigle, décembre 2017.